

LINXEA Spirit Capitalisation 2

Contrat de capitalisation de type multisupports, exprimé en euros et/ou en unités de compte et/ou en parts de provision de diversification

Bulletin de souscription

IDENTITÉ DU SOUSCRIPTEUR PERSONNE MORALE

Raison sociale : _____
N° de RCS : _____
Adresse : _____
Code postal : [] [] [] [] [] Ville : _____

DURÉE

☐ La durée prévue au contrat est de _____ ans (minimum 8 ans, maximum 40 ans).

MODALITÉS DE VERSEMENT

Versement initial : _____ euros (minimum 50 000 euros, frais d'entrée : 0%)
☐ Par prélèvement (moyen de paiement à privilégier)
☐ Par chèque émanant d'un établissement français, libellé à l'ordre de **Spirica**. (Pour un chèque de banque ou de notaire, joindre l'avis d'opéré ou le bordereau d'accompagnement)
Le titulaire du compte, est-il le Soucripteur ? ☐ Oui ☐ Non - Si vous avez répondu «Non», merci de compléter les lignes ci-dessous.
Lien entre le titulaire du compte et le Soucripteur : _____
Motif d'intervention du tiers titulaire du compte : _____
Pièce d'identité présentée par le titulaire du compte : ☐ CNI ☐ Passeport ☐ Carte de séjour
Je souhaite en outre effectuer des versements libres programmés d'un montant de _____ euros (minimum de 100 euros en Gestion libre et de 100 euros par profil de Gestion pilotée et/ou Gestion pilotée profilée, frais sur versement : 0%) par :
☐ Mois ☐ Trimestre, soit un montant annualisé de : _____ euros.
(Pour les versements par prélèvement, joindre obligatoirement un RIB/IBAN ainsi que le mandat de prélèvement dûment signé).

RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE DISPONIBLE

CHOIX DES SUPPORTS FINANCIERS INVESTIS EN GESTION LIBRE

Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum 50 euros par support pour le versement initial, les versements libres complémentaires et les versements libres programmés) :

Libellé du(des) support(s)	Code(s) ISIN (à renseigner obligatoirement)	Montant du versement initial	Versements libres programmés (en % ou en montant)
FONDS EURO NOUVELLE GÉNÉRATION		_____ €	_____ % ou €
FONDS EURO OBJECTIF CLIMAT		_____ €	_____ % ou €
CROISSANCE ALLOCATION LONG TERME		_____ €	_____ % ou €
_____	_____	_____ €	_____ % ou €
_____	_____	_____ €	_____ % ou €
_____	_____	_____ €	_____ % ou €
_____	_____	_____ €	_____ % ou €
_____	_____	_____ €	_____ % ou €
TOTAL ÉPARGNE INVESTIE EN GESTION LIBRE (T1)		0,00 €	0,00 % ou €

Paraphe(s)

Les versements seront répartis de la façon suivante (minimum total 500 euros en Gestion Pilotée avec un minimum de 500 euros par profil de Gestion Pilotée et/ou de Gestion Pilotée Profilée pour le versement initial et un minimum de 100 euros par profil pour les versements libres programmés).

Montant du versement initial

**Versements libres
programmés
(en % ou en montant)**

[illegible]

0,00

TOTAL

0,00

TOTAL RÉPARTITION DE L'ÉPARGNE (T1+T2) EN EUROS

0,00

VALEURS DE RACHAT SUR LES FONDS EN EUROS (uniquement en cas d'investissement sur un fonds en euros)

☐ Je remplis les valeurs de rachat dans le tableau ci-dessous.

☐ Je joins au bulletin de souscription l'annexe relative aux valeurs de rachat.

[illegible]

Les valeurs de rachat minimales personnalisées ci-dessus ne prennent pas en compte les versements libres ultérieurs, arbitrages et rachats pouvant intervenir sur les 8 années. Les valeurs de rachat minimales personnalisées ne prennent pas en compte, dans le cadre d'un investissement sur un profil de gestion pilotée ou gestion pilotée profilée, la part du versement investie sur des supports en euros. Des simulations de valeurs de rachat dans le cadre de la gestion pilotée et de la gestion pilotée profilée sont indiquées dans les Conditions Générales de votre Contrat dans l'article « Tableau des valeurs de Rachat ».

GARANTIE À ÉCHÉANCE DU SUPPORT CROISSANCE ALLOCATION LONG TERME

Le montant minimum garanti à l'échéance est égal à 80% de la part du versement initial affectée au Support Croissance Allocation Long Terme, nette de frais, à la date d'échéance de la garantie, sous réserve de ne pas procéder à des désinvestissements sur le Support avant cette date.

OPTIONS DE GESTION

☐ Investissement progressif ☐ Sécurisation des plus-values ☐ Limitation des moins-values ☐ Rééquilibrage automatique

Les conditions d'accès à ces options sont définies aux Conditions Générales.

ACCÈS À LA CONSULTATION ET À LA GESTION EN LIGNE

e-mail :

Paraphe(s)

SIGNATURE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

☐ Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des caractéristiques principales des supports sélectionnés (Annexe financière des Conditions Générales, prospectus et notices d'information des supports). Les documents d'information financière au titre de l'ensemble des unités de compte (prospectus simplifié ou document d'information clé pour l'investisseur) sont disponibles sur simple demande auprès de mon Conseiller, sur le site internet des sociétés de gestion ou via le site internet www.amf-france.org.

Je déclare avoir été informé que je prends à ma charge les variations de valeurs des supports que j'ai souscrits.

Je reconnais également avoir pris connaissance des caractéristiques principales du contrat et de ses différentes options d'investissement exposées dans le Document d'Informations Clés et les Documents d'Informations Spécifiques qui m'ont été préalablement remis par mon Conseiller dans le cadre du Règlement européen sur les documents d'informations clés relatifs aux produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance, documents disponibles sur le site de l'Assureur.

Je reconnais avoir reçu et pris connaissance des Conditions Générales du contrat LINXEA Spirit Capitalisation 2, CG4446 - 01/07/2025 et de ses Annexes, et notamment de mon droit à renonciation. Je reconnais être parfaitement informé du fait que la fiscalité applicable au contrat d'assurance LINXEA Spirit Capitalisation 2, ainsi que les avantages qui en résultent, sont susceptibles de varier dans le temps.

Signature du Souscripteur
précédée de la mention « lu et approuvé »

Signature du Co-Souscripteur
précédée de la mention « lu et approuvé »

Fait à _____
le
(date de signature du bulletin de souscription)

*En cas de co-souscription, les Souscripteurs déclarent être bien informés que l'ensemble des opérations (rachats, arbitrages,...) liées à ce contrat est soumis à leur co-signature.

Vous recevrez les conditions particulières de votre contrat au plus tard dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de signature du bulletin de souscription. Si Vous ne les recevez pas dans ce délai, Vous devez avertir Spirica par lettre recommandée avec accusé de réception.

Conformément à la réglementation sur la protection des données personnelles, vos données sont traitées par SPIRICA (16/18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS), responsable de traitement, dans le cadre de la souscription et l'exécution de votre contrat. Ces traitements ont pour finalités la passation, l'exécution et la gestion des contrats, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la fraude ainsi que la réponse aux obligations légales, réglementaires et administratives en vigueur auxquelles SPIRICA est soumise. Les destinataires de ces données sont les personnels habilités chargés de la passation, gestion et exécution des contrats, les délégataires de gestion, les intermédiaires d'assurance, les co-assureurs et réassureurs, les associations souscriptrices de contrats de groupe, les entités du groupe Crédit Agricole, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Ces données sont également communiquées à nos sous-traitants et prestataires, si besoin. Les coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : SPIRICA – Délégué à la Protection des Données - 27 rue Maurice Flandin, CS 73733 LYON CEDEX 03 ou donneespersonnelles@spirica.fr. Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, et le cas échéant d'opposition et de portabilité, relativement à l'ensemble des données personnelles vous concernant. L'information complète sur le traitement de vos données personnelles et les modalités d'exercice de vos droits, est consultable sur les Conditions générales de votre contrat ou sur le site www.spirica.fr

Le contrat **LINXEA Spirit Capitalisation 2** est distribué par des intermédiaires en assurance, dont l'activité est réglementée par les articles L 511-1 et suivants du Code des Assurances. Les intermédiaires en assurance doivent être immatriculés au registre des intermédiaires en assurance, tenu par l'Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance (ORIAS), dont le siège social est situé : 1, rue Jules-Lefebvre - 75009 Paris. Ce registre est librement accessible au public sur le site www.oriass.fr. En application des dispositions des articles L 521-2 et R 521-2 du Code des Assurances, toute information spécifique relative à votre intermédiaire en assurance Vous sera directement communiquée par celui-ci. Vous pouvez vous adresser à votre intermédiaire en assurance en cas de contestation relative à son activité d'intermédiation en assurance. Conformément à l'article L 310-12 du Code des Assurances, l'intermédiaire en assurance est soumis, de par sa qualité, au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), située 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.



N° d'identifiant unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME
(Agence de l'environnement et la Maîtrise de l'Energie) : FR233631_01NQTW